

Elle avait tout juste 18 semaines

Il y a un peu moins de 32 ans, Isabelle et moi étions jeunes mariés. Nous attendions notre premier enfant, c'était une petite fille. Ce jour-là, le gynécologue, craignant un problème, nous avait envoyé à l'hôpital pour une écho.

J'ai immédiatement vu à la tête du médecin que quelque chose ne tournait pas rond. Il a coupé l'enregistrement sur cette grosse cassette VHS noire que nous prenions à chaque écho. Sur l'écran, le petit cœur battait à tout rompre. Notre petite fille s'était engagée et allait naître 4.5 mois trop tôt.

Quelques heures plus tard, dans une de ces chambres aux murs blafards, notre petite est née. Le médecin nous avait annoncé



qu'elle mourrait avant de venir au monde. Mais non, elle vivait... L'infirmière qui assistait Isabelle était sous le choc. Le médecin était parti. Isabelle et moi étions paralysés. En mettant un peu de salive sur mon pouce, j'ai eu ce réflexe de baptiser notre petite Thérèse en lui faisant une croix sur le front. Je n'ai pas été capable de plus. J'aurais dû la prendre dans mes bras, la serrer fort contre mon cœur, mais je n'y suis pas arrivé. Je vois encore ses petites mains, sa tête, ses jambes, son petit corps fragile. Jamais je n'oublierai. Thérèse est notre aînée, c'est la grande sœur de nos 4 enfants qui font aujourd'hui notre joie.

Ces dernières semaines, en entendant des personnes revendiquer l'IVG jusqu'à 18 semaines, l'âge de notre petite Thérèse, la douleur profonde que nous avons vécue il y a tant d'années nous a envahi à nouveau. Si j'ai décidé, avec l'accord d'Isabelle, de donner mon témoignage aujourd'hui, c'est pour supplier celles et ceux qui pensent que l'IVG est une solution à écouter leur cœur, leur voix intérieure, leur conscience. Ma petite Thérèse n'était pas qu'un amas de cellules, un embryon ou un fœtus. Elle était avant tout un être humain, une petite fille.

Je suis un homme et en plus je suis chrétien. J'ai donc tout faux pour parler de l'IVG. Mais comment me taire ? J'ai la conviction que ma liberté s'arrête là où commence celle d'une autre personne. Ne doit-il pas en être de même entre la mère et l'enfant qu'elle porte ? Chaque être humain a droit à la vie, c'est une loi fondamentale. La nature a fait en sorte que les enfants grandissent dans le sein de leur mère, ce n'est pas pour autant qu'une mère ou un père ont droit de vie ou de mort sur cet enfant lorsqu'il est encore dans le ventre de sa maman.

Il existe de nombreuses alternatives à l'avortement, des choix de vie plutôt que ce choix de mort. Choisissons la vie.